



Avis de divulgation du transfert d'un immeuble non inscrit au registre foncier

(Article 10.1 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières RLRQ, c. D-15.1)

Date où la condition cesse d'être satisfaite :
(fournir un document constatant cette date)

Identification du cédant	
Personne physique	
Nom :	Prénom :
Adresse de résidence principale	No civique, rue :
	Ville :
	Province, code postal :
Personne morale	
Nom :	NEQ :
Adresse du siège social	No civique, rue :
	Ville :
	Province, code postal :
Personne autorisée à agir en son nom	Nom et prénom :
	Adresse :

Identification du cessionnaire	
Personne physique	
Nom :	Prénom :
Adresse de résidence principale	No civique, rue :
	Ville :
	Province, code postal :
Adresse où peut être transmis le compte : (si elle diffère de l'adresse de la résidence)	No civique, rue :
	Ville :
	Province, code postal :
Personne morale	
Nom :	NEQ :
Adresse du siège social	No civique, rue :
	Ville :
	Province, code postal :
Personne autorisée à agir en son nom	Nom et prénom :
	Adresse :

Identification de la propriété et autres renseignements relatifs au transfert	
Adresse de l'immeuble visé	No civique, rue :
	Ville :
	Province, code postal :
Numéro de lot (s'il y a lieu) :	Numéro de matricule :
Propriétaire apparent mentionné dans le dernier acte inscrit au Registre foncier, le cas échéant	Nom :
Professionnel concerné dans le transfert de l'immeuble	Nom et prénom :
	Adresse :

Autres informations – Article 9 – Loi concernant les droits sur les mutations immobilières	
Montant de la contrepartie pour le transfert de l'immeuble selon le cédant et le cessionnaire : _____ \$	Montant constituant la base d'imposition du droit de mutation selon le cédant et le cessionnaire : _____ \$
Montant du droit de mutation : _____ \$	Le cas échéant, la disposition de l'un des articles 17 à 20 en vertu duquel, selon le cessionnaire, celui-ci est exonéré du paiement du droit de mutation : _____ \$

Signatures	
Signature du cédant :	Signature du cessionnaire :
Signé à : _____ Ville	Date du présent avis : _____ Jour/mois/année

L'avis de divulgation doit être accompagné d'une copie authentique de l'acte notarié en minute ou d'une copie de l'acte sous seing privé constatant le transfert de l'immeuble.
Les renseignements contenus dans l'avis seront transmis par les municipalités au ministère du Revenu afin de permettre d'identification du ou des cessionnaires de l'immeuble n'ayant pas divulgué la cessation du respect de la condition d'exonération.